

Installation de Jean-Claude Juncker comme membre associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques



12 mars 2007

Installation de Jean-Claude Juncker
comme membre associé étranger de
l'Académie des sciences morales et politiques

12 mars 2007

IMPRESSUM

Éditeur : Service information et presse du gouvernement luxembourgeois,
Département Édition

Photos : Luc Deflorenne/SIP

Layout : cropmark.lu

Impression : Service central des imprimés de l'État

ISBN 978-2-87999-091-0



Les sciences morales et politiques

L'Académie des sciences morales et politiques tient à la dénomination que lui ont légué ses grands fondateurs, même si elle a perdu aujourd'hui, pour la plupart des gens, la clarté qui était la sienne au XVIII^e siècle.

Les sciences morales et politiques recouvrent le champ de ce qu'on appelle aujourd'hui les sciences humaines. L'Académie est, à ce titre, la plus ancienne institution consacrée entièrement à ces sciences de l'Homme.

De même que les sciences physiques avaient commencé à expliquer la nature par des lois rationnelles, il s'agissait d'étudier l'Homme d'un point de vue rationnel.

Comme l'exprimait Montesquieu dans la préface de *l'Esprit des lois* :

« J'ai d'abord examiné les hommes et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes ; les histoires de toutes les nations n'en être que les suites ; et chaque loi particulière liée avec une autre loi, ou dépendre d'une autre plus générale. Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés mais de la nature des choses. »

En cela, le projet intellectuel des « sciences morales et politiques » est l'héritier direct de celui des Lumières, reformulé par les Idéologues du début du XIX^e siècle. Par la connaissance des « mœurs » humaines, de leur contingence et de leur nécessité, il devenait possible de trouver les formes d'organisation politique les plus favorables au bien public et à l'épanouissement de l'individu.

L'Académie a, tout au long du XIX^e et du XX^e siècles, favorisé et accompagné le développement des sciences humaines, en intégrant peu à peu en son sein les disciplines nouvelles qui apparaissaient : géographie, sociologie, psychologie.



Discours d'installation par Monsieur Michel Albert, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

Monsieur le Premier ministre et cher confrère,
Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,
Monsieur le Garde des Sceaux,
Monsieur le Commissaire européen,
Monsieur le Maréchal de la Cour de Luxembourg,
Mesdames et Messieurs les Ministres du Grand-Duché de Luxembourg,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Monsieur le Chancelier,
Monsieur le Chancelier honoraire,
Messieurs les Secrétaires perpétuels,
Mes chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

l'Institut de France et les cinq académies qui le composent sont placés sous la protection du président de la République. Monsieur le président de la République avait prévu de participer à cette séance en raison des liens personnels qui l'unissent à vous. Mais il en a été finalement empêché et il m'a fait demander de vous en exprimer tous ses regrets.

L'Académie des sciences morales et politiques comporte deux catégories de membres : les membres de nationalité française, au nombre de 50 ; et les membres associés étrangers qui ne sont que 12.

Ces derniers sont tous d'éminentes personnalités. C'est ainsi, Monsieur le Premier ministre et cher confrère, que vous allez, sur le fauteuil laissé vacant par le président Léopold Sédar Senghor, siéger à l'Académie dans le même groupe que Sa Majesté le roi d'Espagne Juan Carlos, le président de la République, Václav Havel, mais aussi le cardinal Ratzinger qui, devenu le pape Benoît XVI, a tenu encore, il y a un mois, à manifester son attachement à notre Compagnie.

Quant à vous, parmi tous vos titres à entrer à l'Académie, il y en a un qui nous rend tout spécialement heureux de vous accueillir aujourd'hui : vous êtes Luxembourgeois, et le premier de vos compatriotes à siéger dans notre compagnie. Un jour, alors qu'on vous interrogeait sur la place des « petits pays » en regard de celle des « grands pays » dans l'Union européenne, vous avez répondu à l'imprudent auteur de cette impertinente question : « Il n'y a que deux grands pays en Europe : la Grande-Bretagne et le Grand-Duché. » Voilà un argument imparable qui nous fait regretter encore davantage que l'Académie n'ait pas, jusqu'à ce jour, été plus ouverte à des personnalités luxembourgeoises. Certes, elle a décerné en 1988 son Grand Prix à Gaston Thorn. Mais s'il n'y avait notre confrère Jules Hoffmann, actuel président de l'Académie

des sciences, né à Echternach, vous pourriez vous sentir un peu seul à porter parmi nous les couleurs du Luxembourg.

Il faut dire qu'entre le Grand-Duché et la France – disons « la Grande Nation » pour ne pas déchoir –, l'histoire est riche de contrastes. Le lieu où nous sommes, cette coupole du palais Mazarin, a été édifié sous le règne de Louis XIV, dont l'actuel Grand-Duc du Luxembourg est le descendant direct, car son grand-père était un Bourbon-Parme. Un autre des illustres descendants du Roi-Soleil n'est autre que le roi Juan Carlos d'Espagne, déjà cité en sa qualité de membre associé étranger de notre Académie. Mais faut-il rappeler que ce même Louis XIV annexa le Luxembourg en 1684 ? Et que le duché fit retour dès 1686 aux Habsbourg ?

Un siècle plus tard, en 1795, l'année qui vit la fondation de l'Institut de France et de notre Académie, le Luxembourg fut annexé à la République française et devint, cette fois pour vingt ans, un département français, le département des Forêts.

Passons encore un siècle. Au lendemain de la Grande Guerre, le peuple luxembourgeois, interrogé par référendum le 28 septembre 1919, vota à une majorité de 73 % en faveur d'une union économique avec la France. Cette fois, c'est la France qui refusa l'union, non sans quelque condescendance... Mais elle contribuera, 33 ans plus tard, à faire de Luxembourg le siège de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. C'est ainsi que « la Gibraltar du Nord » devint en 1952 la capitale de cette jeune Communauté européenne. Vous-même n'aviez que deux ans lors de la signature, le 25 mars 1957, du traité de Rome qui a institué la Communauté économique européenne, dite « Marché commun », dont nous allons célébrer le cinquantenaire dans quelques jours. C'est dire que vous êtes fort jeune parmi vos confrères. En vérité, le plus jeune d'entre eux, et de loin ! C'est la conséquence d'une biographie extraordinairement riche et féconde, que la tradition de notre Compagnie me fait un heureux devoir de résumer en votre présence et même – paradoxe de la rhétorique – de le faire en m'adressant à vous !

Je commencerai toutefois par un motif d'étonnement qui se rapporte à vos propres déclarations. Vous aimez dire de vous-même : « Je suis un Européen biologique. » Votre confrère et compatriote d'origine, le président de l'Académie des sciences, Jules Hoffmann, serait mieux à même que moi de définir ce que peut être un « Européen biologique ». Nos confrères de l'Académie française, quant à eux, pourraient préciser si la référence à la biologie est ici une métaphore, une hyperbole ou même un oxymore, à l'heure où la théorie des races est abandonnée. Pour ma part, je crois seulement être en mesure de prouver que vous êtes un Européen historique, un Européen sociologique et surtout un Européen politique au sens le plus élevé du mot.



J'évoquerai tout à l'heure de grands hommes politiques qui furent les pionniers de l'idée européenne, ceux qu'on appelle les pères de l'Europe, et qui vous ont tant marqué. Mais ne convient-il pas, s'il faut parler d'un père, de parler d'abord du vôtre ?

Dans les discours que vous prononcez, ou dans les entretiens que vous accordez à la presse, vous aimez parler de vos parents. Et comment pourrait-il en être autrement ? À 18 ans, après l'invasion allemande, votre père est enrôlé de force dans la Wehrmacht et, pour son premier voyage hors de sa région natale, il est envoyé au front russe. Vous ne manquez jamais de rap-peler votre admiration pour la génération – celle de vos parents – qui, ayant subi la guerre, a ensuite fondé l'Europe unie. Après la Libération, votre père est ouvrier dans la sidérurgie et militant au sein du syndicalisme chrétien. L'engagement chrétien pour la paix et l'engagement travailleur pour le progrès social : voilà un double héritage paternel auquel vous êtes toujours resté fidèle.

De même, votre enfance dans le sud industriel du Luxembourg paraît vous avoir déjà orienté vers un destin européen. Dans cette région de forte immigration, vous êtes, tout jeune encore, impressionné par les difficultés des enfants italiens fraîchement arrivés, pleurant, perdus dans une école dont ils ne comprennent pas la langue. Mais sans doute se rattrapaient-ils sur les terrains de football, où s'affrontaient trois équipes : celle des Luxembourgeois, celle des Italiens, et celle... de tous les « autres ». L'Europe des peuples était déjà là, autour de vous, mais il restait à la doter d'institutions.

Lors d'un entretien avec des élèves d'une école française, vous avez raconté qu'une année, pour la Saint-Nicolas, vos deux grands-mères vous avaient offert chacune un train électrique. L'un était de fabrication française, l'autre allemande. Et jamais vous n'avez pu les raccorder ! Voilà une expérience propre à susciter une vocation précoce d'Européen convaincu. L'Europe des trains électriques n'était pas encore sur les rails, mais celle du charbon et de l'acier mon-trait la voie.

Votre pays a toujours été au cœur de la construction européenne. Et vous-même aimez dire à vos compatriotes que « rien de ce qui est Européen ne doit nous être étranger ». L'histoire de l'Europe se trouve ainsi entrelacée avec votre vie et avec votre carrière.

Lorsque Robert Schuman a prononcé la fameuse « déclaration » du 9 mai 1950, qui fut l'acte fondateur de la construction européenne, le ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché était Joseph Bech, l'un des « pères de l'Europe », qui a joué un grand rôle dans le rapprochement des relations personnelles entre Schuman et Adenauer. Joseph Bech a ensuite présidé en 1955 la conférence de Messine, qui a débouché sur le traité de Rome. ➤

Le palais de l'Institut

Comme les autres Académies et les services de l'Institut de France, l'Académie des sciences morales et politiques a son siège au palais Mazarin, situé au bord de la Seine, en face du Louvre. Le bâtiment abrite aussi deux bibliothèques : la Bibliothèque de l'Institut et la Bibliothèque Mazarine, la plus ancienne bibliothèque publique en France.

Par testament, le cardinal Mazarin avait souhaité créer un collège destiné aux élèves originaires des quatre provinces récemment rattachées au royaume par les traités de Westphalie et des Pyrénées : Pignerol, Alsace, Flandre, Roussillon et Cerdagne catalane. Pour cette tâche, il avait fait un legs de deux millions de livres.

Colbert fut chargé d'exécuter ses volontés. La réalisation du bâtiment fut confiée à l'architecte Le Vau. Les plans de l'édifice ayant été approuvés par Louis XIV, les travaux débutèrent en 1662. En 1667, le gros-œuvre était achevé au moment où mourut Le Vau. Les travaux furent achevés par son disciple François d'Orbay.

Le collège et la Bibliothèque Mazarine – Mazarin avait en effet légué également sa riche collection d'ouvrages à condition que ceux-ci soient accessibles au public – furent ouverts en octobre 1688.

Le collège des Quatre-Nations fut supprimé au moment de la Révolution (1792). Les bâtiments furent alors utilisés à de nombreuses fins : en 1794, il servait de maison d'arrêt.

Un tel bâtiment ne pouvait cependant pas être laissé à l'abandon trop longtemps. Les écoles centrales de l'Instruction y siégèrent entre 1796 et 1801. À cette date, le premier consul, qui souhaitait libérer de l'espace dans le palais du Louvre afin d'y constituer un musée, décida d'y transporter les Écoles des beaux-arts.

Elles n'eurent guère le temps de s'y installer, car le 20 mars 1805, un décret impérial y transféra « provisoirement » l'Institut de France.

Le provisoire semblant durer, il fallut au XIX^e siècle faire les aménagements nécessaires au déroulement de la vie académique. L'architecte Vaudoyer aménagea la chapelle en salle de réunion : la première séance y eut lieu le 4 octobre 1806.

En 1839, afin de créer des lieux de travail plus commodes pour les académiciens, une aile nouvelle fut bâtie par l'architecte Le Bas. Achevée en 1847, elle allait devenir le cœur des travaux réguliers de l'Institut de France et des Académies. Elle comprend, au premier étage, deux salles de réunion élégantes – la Grande et la Petite Salle des séances où se réunit chaque lundi l'Académie des sciences morales et politiques.

Depuis cette date, de nombreux aménagements ont été pratiqués pour répondre à la croissance des activités et des effectifs travaillant dans le Palais. Les derniers en date sont dus à M. Édouard Bonnefous, chancelier honoraire de l'Institut de France et membre de l'Académie.

- Mais les débuts de cette « Europe organisée » souhaitée par Schuman sont pour le moins contrastés : si la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la CECA, est bien créée en 1951, la Communauté européenne de défense, la CED, quant à elle, échoue en 1954. L'Europe pourra-t-elle être politique ou devra-t-elle se contenter d'être économique ? Un demi-siècle plus tard, la construction européenne a beaucoup progressé, mais il faut reconnaître que la question centrale est demeurée la même.

Pour vous, l'Europe de l'éducation fut d'emblée une réalité concrète : vous faites vos études secondaires en Belgique, à l'internat de Clairefontaine ; vous êtes reçu au baccalauréat à Luxembourg en 1974 ; et vous vous inscrivez alors à la faculté de droit à Strasbourg. Strasbourg vous inspire : « Ville symbole de la réconciliation franco-allemande », « ville européenne par excellence », « carrefour de tant d'ambitions et de tant de visions européennes », « capitale de la Grande Europe ». À ces formules – et surtout la dernière – que je vous emprunte, les Français ne peuvent être insensibles !

Vous ne pouviez rêver un meilleur lieu pour votre apprentissage de la vie européenne. Sur la suggestion d'un professeur de droit international, vous allez suivre les travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et vous étudiez attentivement ses rapports.

Vos efforts ne tardent pas à porter leurs fruits. En 1979, vous obtenez votre maîtrise de droit à Strasbourg, et vous êtes assermenté à Luxembourg comme avocat, profession que vous n'exercerez pas ; ou plutôt que vous n'avez jamais cessé d'exercer, en plaidant inlassablement, depuis un quart de siècle, la cause de l'Europe unie.

Car une porte vient de s'ouvrir devant vous. Dès 1979, vous entrez dans la carrière politique active à Luxembourg où le Parti chrétien-social vous offre un poste de secrétaire parlementaire. Vous y êtes accueilli par un autre père de l'Europe, le Premier ministre Pierre Werner, dont il convient ici de dire quelques mots. Pierre Werner a notamment présidé le Conseil des ministres qui a permis, en 1966, de mettre fin à la crise de la « chaise vide » grâce au « compromis de Luxembourg ». Mais il est aussi l'auteur du fameux rapport Werner de 1970 proposant un projet d'Union économique et monétaire et qui contenait déjà en germe le traité de Maastricht, dont vous serez vous-même, en 1991, l'un des négociateurs.

En 1982, quelques jours avant votre 28^e anniversaire, vous entrez au gouvernement comme secrétaire d'État au Travail et à la Sécurité sociale. À ce poste, vous travaillez sur des sujets que vous connaissez bien, auprès de Jacques Santer, alors ministre des Finances, qui mérite lui aussi d'être cité sur la lignée des plus hautes personnalités européennes de nationalité luxembourgeoise. Devenu président de la Commission en 1995, il a joué un rôle décisif pour obtenir l'accord entre la France et l'Allemagne au sujet de l'Union économique et monétaire.

Pour en revenir à vous-même, vous êtes promu ministre du Travail et ministre délégué au Budget dès 1984. L'époque est douloureuse : la métallurgie luxembourgeoise, dans laquelle vous êtes né, et qui représente plus de la moitié des exportations du Grand-Duché, est encore en quasi-faillite.

Vous jouez dès lors un rôle majeur dans la conversion la plus spectaculaire peut-être de toute l'histoire économique. En effet, à partir de structures fondées sur une industrie de base lourde et peu compétitive, le Luxembourg s'est transformé rapidement en une économie tertiaire des plus modernes, qui lui procure les revenus par habitant les plus élevés d'Europe.

Cette conversion vous doit d'autant plus que vous êtes passé maître dans l'art des compromis entre le patronat et les syndicats. Y avait-il un meilleur apprentissage pour vos futures négociations européennes ? Celles-ci s'intensifient à partir de 1985, lorsque votre ami Jacques Delors devint président de la Commission, à laquelle il donna un nouvel élan dans la perspective du marché unique.

Peu après, en 1989, vous étiez devenu le ministre des Finances, considéré d'emblée comme le dauphin du Premier ministre Jacques Santer.

Cette année 1989 devait être, pour vous-même comme pour toute l'Europe, une année historique. Vous appartenez à cette génération née après la guerre, qui a grandi dans une Europe dont l'horizon, à l'Est, était le rideau de fer. Après la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, l'heure des retrouvailles allait sonner. La réunification de l'Allemagne et celle de l'Europe pouvaient commencer. « L'unité allemande et l'unité européenne sont deux faces d'une même médaille », disait à juste titre le chancelier Konrad Adenauer auquel, par-delà le président Léopold Sédar Senghor, vous succédez aujourd'hui. En effet, Konrad Adenauer fut reçu ici-même, en 1964, en présence du général de Gaulle. En mémoire de cet événement, nous décernons, depuis deux ans, une Grande Médaille de l'amitié franco-allemande pour la construction européenne. Je remercie les deux lauréats successifs – la Fondation Robert Schuman et la Foire de Francfort – de nous avoir apporté leur aide pour l'organisation de cette cérémonie.

Pour vous, Monsieur le Premier ministre et cher confrère, l'unité allemande n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat des succès de la construction européenne et de l'attraction que la prospérité de l'Ouest exerçait sur les pénuries de l'Est. À cette leçon de l'histoire récente, vous en ajoutez une autre. Vous aimez raconter qu'un jour, en 1997, au cours d'une réunion européenne, vous avez posé aux dirigeants des pays d'Europe centrale et orientale cette question : « Où étiez-vous il y a dix ans ? » Leurs réponses furent édifiantes : « Sur les dix présents, sept étaient en prison ! » Vous ajoutez à cette anecdote le commentaire que voici, à l'usage des dirigeants occidentaux : « À l'époque, ces leaders [de l'Est] croyaient à la vocation européenne

de leur pays. Alors que nous, en Europe occidentale, nous étions fatigués, eux tiraient leur force de la redécouverte de leur pays. Mais ils ont accepté de restreindre le noyau de leur souveraineté pour entrer dans l'Europe, qu'ils considéraient comme le meilleur rempart contre les drames qu'ils avaient vécus. »

Le 1^{er} mai 2004, quinze ans après la chute du mur de Berlin, dix nouveaux États entraient dans l'Union européenne. Yalta était enterrée. C'était la victoire de l'Union européenne, désormais si bien dénommée. Et par une heureuse circonstance, c'est sous votre présidence, dans votre capitale de Luxembourg, que le traité d'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie a été signé le 25 avril 2005.

Ce n'était que justice, car l'Europe dans laquelle l'Est et l'Ouest ont pu ainsi se retrouver, cette Europe, Monsieur le Premier ministre et cher confrère, vous doit beaucoup, même s'il vous est arrivé de regretter – je vous cite – que « plus l'Europe s'élargit et plus les esprits se rétrécissent... ».

Vous êtes, entre autres, l'un des principaux auteurs du traité de Maastricht en 1991. Vous aimez à rappeler combien, à cette époque, l'idée même d'une union monétaire paraissait lointaine, pour ne pas dire utopique. Vous en faites l'expérience singulière lors d'un voyage officiel à Washington en août 1995. Le président Clinton vous demande de lui parler un peu de l'Europe. Vous évoquez immédiatement le point essentiel à vos yeux : la perspective de la monnaie unique. Après deux minutes, Clinton vous interrompt, gêné, incrédule, et vous dit : « Non, non, je voulais que vous me parliez de la Turquie ! » Pour lui, la monnaie unique n'existait pas et ne pouvait pas exister. Aujourd'hui, l'euro est une réalité, parce que des hommes comme vous y ont cru, de la même manière que les pionniers de l'Union européenne avaient cru, il y a un demi-siècle, à la pacification du continent.

Bientôt vous est donnée l'opportunité d'inscrire vos pas sur les traces des pères de l'Europe : le 20 janvier 1995, alors que Jacques Santer a pris la présidence de la Commission européenne, vous êtes nommé, à 40 ans, Premier ministre. À la tête du gouvernement du Grand-Duché, vous conservez le portefeuille des Finances, et vous vous en justifiez ainsi : « Je n'aime pas, dites-vous, perdre du temps à m'entretenir ou avoir de belles controverses avec mon ministre des Finances ! »

Il faut dire qu'en matière de « belles controverses », l'Europe vous comble. Vos talents de conciliateur vous conduisent même à servir de pont entre vos homologues allemand et français. Votre plus beau succès, dans cette discipline où vous excellez, est le sommet de Dublin en 1996 au cours duquel vous parvenez à rapprocher les positions franco-allemandes sur le pacte de stabilité. Après cette performance, votre image d'homme des missions impossibles est durablement établie.

Belle image, au demeurant, que celle du Premier ministre d'un pays ayant jadis tant souffert des luttes entre la France et l'Allemagne, devenu le conseiller conjugal du couple franco-allemand ! Mais l'intérêt supérieur de l'Europe l'imposait. Vous avez dit : « Le temps où la force motrice franco-allemande était suffisante pour faire démarrer le cortège est révolu. Mais sans elle, le cortège fait du surplace. »

Il est facile, alors, de comprendre que vous ayez été pressenti, en 2004, pour prendre la direction même dudit cortège. Mais plutôt que d'accepter la présidence de la Commission européenne, vous avez annoncé votre intention de rester à la tête du gouvernement luxembourgeois en cas de victoire aux élections législatives. Cette décision est, à mon sens, bien révélatrice. Jamais vos convictions européennes n'ont entamé votre enracinement national. Dans cette double expérience réside votre sage compréhension de l'Europe, de son unité et de ses nations.

« J'aime être Luxembourgeois et Européen », disiez-vous en recevant le prix Charlemagne en mai dernier. « Ceux qui veulent voir les États-nations disparaître se trompent lourdement. L'Europe doit tenir compte du fait national. Les nations ne sont pas des inventions provisoires de l'histoire. Les citoyens européens ne veulent pas des États-Unis d'Europe. »

Mais ce n'est pas tout. Vous ajoutez aussitôt : « L'Europe n'a pas toutes les réponses, mais sans elle, les États-nations ne pourraient en apporter pratiquement aucune. Il faut donc trouver le juste milieu entre le degré d'Europe dont ont besoin les États et le degré d'État dont a besoin l'Europe. »

Équilibre d'autant moins confortable que l'Europe, vous le savez mieux que personne, peine à s'appuyer sur ses deux pieds, l'économique et le politique. Pour vous, l'Union européenne ne saurait être envisagée du seul point de vue économique. Le marché à lui seul ne crée pas de solidarité, ni entre les hommes ni entre les peuples. Laisser les seules forces du marché régir l'essentiel serait non seulement une erreur, mais une faute à l'égard des pères fondateurs dont, en pur produit du modèle rhénan, vous revendiquez à juste titre l'héritage. Dans leur esprit, faut-il le rappeler, la Communauté européenne était une entreprise à visée politique, sociale et pas seulement économique.

C'est dans cette perspective que s'expliquent votre position et votre action à la tête de l'Eurogroupe.

Le traité de Maastricht n'avait prévu aucune institution propre à renforcer la coopération économique entre les États membres de la nouvelle zone euro. C'est seulement en 1997, au Conseil européen de Luxembourg, donc sous votre présidence, Monsieur le Premier ministre, que fut décidée la création de l'Eurogroupe, c'est-à-dire la réunion informelle des ministres



des Finances des pays membres de la zone euro, en vue d'assurer une concertation entre eux, notamment en matière de conjoncture, de dialogue avec la Banque centrale européenne et de relations extérieures.

Mieux, en septembre 2004, les ministres des Finances ont décidé de mettre fin à la règle de la rotation semestrielle de leur présidence pour adopter le principe d'une présidence stable de l'Eurogroupe pour une période de deux ans, ce qui constitue une décision sans précédent. Aussitôt après, c'est vous qu'ils ont choisi pour leur premier président. Et vous avez si bien réussi dans cette fonction que, d'un commun accord, vos douze collègues viennent de vous renouveler pour deux ans encore, ce qui constitue, *a fortiori*, une autre décision sans précédent !

À ce point de mon propos, permettez-moi, Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, de m'interrompre un instant pour vous prier de m'excuser. En effet, appartenant vous-même à l'Eurogroupe, vous êtes mille fois plus compétent que moi pour en parler. Mais, comme vous le savez, les règles de la Coupole veulent qu'en dehors des membres de l'Institut, seul le président de la République puisse y prendre la parole !

Monsieur le Premier ministre et cher confrère, pendant votre premier mandat et votre présidence du Conseil de l'Union européenne au 1^{er} semestre 2005, le « non » français au référendum du 29 mai sur le projet de traité constitutionnel, suivi du « *nee* » néerlandais, a été pour vous une sévère épreuve. Mais vous avez relevé le défi en vous engageant à démissionner si vos compatriotes, eux aussi, votaient « non ». Vous l'avez fait dans les termes suivants, qui sont bien dans votre style : « En cas de "non", ce n'est pas au peuple de partir, c'est à moi de m'en aller. » Et le 10 juillet, vous avez gagné votre référendum par 56 % de « oui ».

N'empêche que, pour vous, l'Europe est en crise parce que les opinions publiques se divisent entre une moitié qui réclame « plus d'Europe » et l'autre moitié qui en veut « moins ».

Selon vous, l'Europe est en crise aussi parce que « nous parlons mal de l'Europe », parce que les dirigeants décrivent les négociations européennes non comme la recherche d'un consensus, mais comme un pugilat dont on sort gagnant ou perdant.

L'Europe est en crise, surtout, parce qu'elle a désappris la fierté européenne. Je vous cite sur ce point qui vous tient à cœur : « Nous avons fait la paix, le marché intérieur, la monnaie unique, nous avons aboli les frontières et bâti la deuxième puissance économique du monde, et nous n'en sommes pas fiers ; nous ne savons plus, nous ne voulons plus en être fiers ! »

Le remède, à vos yeux, est d'abord de prendre de la distance, au sens propre : il faut sortir d'Europe, aller la regarder telle qu'on la voit d'Afrique, d'Asie, d'Amérique même. Là, des

hommes nous regardent avec envie, des peuples qui peinent à tirer – comme nous avons su le faire – les leçons de leur histoire sanglante, nous observent en cherchant un modèle, ou à tout le moins, une référence.

Je m'arrêterai sur cette vision d'espérance, même s'il faut aller la chercher hors d'Europe, car j'en viens à ma conclusion, non toutefois sans vous remercier, à titre personnel, pour le généreux désintéressement avec lequel vous avez accepté de prendre en charge le CIFE, le Centre international de formation européenne.

Ma conclusion sera la simple constatation d'une sorte d'harmonie préétablie entre ce lieu et votre personnalité.

Votre personnalité fait de vous, Monsieur le Premier ministre et cher confrère, à l'échelle internationale, déjà le plus expérimenté et encore le plus jeune champion des compromis créateurs d'entente entre les nations.

Et c'est à ce titre de créateur d'entente entre les nations que vous êtes attendu confraternellement pour siéger en « immortalité » dans le haut lieu qui nous réunit. En effet, si vous voulez bien lever les yeux vers la frise de cette Coupole, vous y lirez un verset du prophète Ézéchiël qui invite – je cite – à « s'asseoir sous l'ombre d'un grand arbre au milieu des nations rassemblées ».

Curriculum vitæ de Michel Albert

Michel Albert est né le 25 février 1930 à Fontenay-le-Comte, en Vendée.

Diplômé de l'Institut d'études politiques, docteur ès sciences économiques, ancien élève de l'École nationale d'administration, Michel Albert en sort comme inspecteur des finances en 1956. Secrétaire général du Comité Rueff-Armand en 1959, il est ensuite inspecteur général des finances du Maroc (1960), puis directeur général adjoint de la Banque nationale pour le développement économique à Rabat (1961-1963).

En tant que directeur adjoint (1963-1966), puis administrateur de la Banque européenne d'investissement à Bruxelles (1966-1970), ainsi que directeur de la structure et du développement économique à la Commission de la Communauté économique européenne (1966-1969), il joue un rôle discret mais essentiel dans la construction européenne. Il se tourne alors vers la presse durant deux années, où il assume les fonctions de vice-président d'Express-Union (société éditrice du journal *L'Express*) (1969-1970), puis de vice-président du Conseil de surveillance du groupe Express (1970-1971).

Inspecteur des finances de 1^{re} classe (1971), directeur général de l'Union d'études et d'investissements (1972-1975) et de l'Union de crédit pour le développement régional (Unicredit), administrateur d'Unicredit (1973-1979), il devient président-directeur général de l'Union financière de location de matériel (Unimat) et de l'Union immobilière de crédit-bail pour le commerce et l'industrie (Unicomi) (1973-1975).

Sa riche expérience personnelle le conduit alors au Plan comme commissaire adjoint au Plan (1976-1978), puis commissaire général au Plan (1978-1981). De 1982 à 1994, Michel Albert a été président du groupe Assurances générales de France (AGF). Le 28 mars 1994, il a été élu dans la section Économie politique, statistique et finances de l'Académie, au fauteuil laissé vacant par le décès d'Henri Guitton.

De 1994 à 2003, il a été membre du Conseil pour la politique monétaire de la Banque de France.

Il est secrétaire perpétuel de l'Académie depuis le 1^{er} janvier 2005.

Le 14 mars 2006, il a été élu président d'honneur du Centre international de formation européenne (CIFE).

Composition de l'Académie des sciences morales et politiques

(situation au 26 août 2007)

Section I – Philosophie

Lucien Israël
Bernard d'Espagnat
Alain Besançon
Jean Mesnard
Bertrand Saint-Sernin
Bernard Bourgeois
Chantal Delsol
Jean-Marie Zemb († 15.2.2007)

Section II – Morale et sociologie

Raymond Boudon
Jean Cluzel
Gérald Antoine
Michel Crozier
Jean Baechler
Marianne Bastid-Bruguière
Xavier Darcos
Mireille Delmas-Marty

Section III – Législation, droit public et jurisprudence

Alain Plantey
Jean Foyer
Roland Drago
Jacques Boré
André Damien
François Terré
Prosper Weil
Gilbert Guillaume

Section IV – Économie politique, statistique et finances

Yvon Gattaz
Maurice Allais
Marcel Boiteux
Michel Albert
Pierre Bauchet
Jean-Claude Casanova
Bertrand Collomb
Pierre Tabatoni († 11.4.2006)

Section V – Histoire et géographie

Pierre Chauu
Emmanuel Le Roy Ladurie
Jean Tulard
Claude Dulong-Sainteny
Jacques Dupâquier
Pierre George († 11.9.2006)
Henri Amouroux († 5.8.2007)
Raymond Barre († 25.8.2007)



Section VI – Section générale

Pierre Messmer
Thierry de Montbrial
Jacques de Larosière
Le cardinal Roger Etchegaray
Gabriel de Broglie
Christian Poncelet
Renaud Denoix de Saint Marc
Pierre Mazeaud
Raymond Triboulet († 26.5.2006)
Édouard Bonnefous († 24.2.2007)

Associés étrangers

S.A.I. et R. l'archiduc Otto de Habsbourg
Carl Friedrich von Weizsäcker, baron
Jean Starobinski
S.M. Juan Carlos, roi d'Espagne
Javier Pérez de Cuellar
Václav Havel
Le cardinal Joseph Ratzinger (pape Benoît XVI)
S.A.R. Charles, prince de Galles
Roland Mortier
Ismail Kadaré
Jean-Claude Juncker
Ronald Reagan († 5.6.2004)

Discours de réception de M. Jean-Claude Juncker comme membre associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques

Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Messieurs les Premiers ministres,
Monsieur le Président de la Chambre des députés luxembourgeoise,
Monsieur le Maréchal de la Cour,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Commissaire,
Monsieur le Président de l'Académie des sciences morales et politiques,
Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie,
Monsieur le Chancelier de l'Institut de France,
Monsieur le Chancelier honoraire,
Mesdames et Messieurs les Secrétares perpétuels,
Mes chers confrères,
Mesdames et Messieurs,
Et pour beaucoup d'entre vous, mes chers amis,

c'est avec beaucoup d'émotion, et surtout une grande joie, Monsieur le Président, que je voudrais vous exprimer ma profonde gratitude devant le double honneur qui m'échoit aujourd'hui : l'honneur, insigne, d'appartenir désormais à cette vénérable institution et l'honneur d'y succéder à un des hommes les plus éminents du XX^e siècle.

Tant d'honneurs, Monsieur le Président, me confondent et, pour tout vous dire, m'inquiètent quelque peu. Les ai-je vraiment mérités ? À vous de juger. Quelles étaient les raisons qui ont pu déterminer votre choix ? Je les ignore. Pourrai-je soutenir l'inévitable comparaison avec mon prestigieux prédécesseur ? Sans doute pas. Serai-je enfin, je me pose la question, à la mesure d'un exercice oratoire d'académicien dont je n'ai pas l'habitude – malgré le long chapelet de discours qui ont cadencé mon parcours politique, discours en règle générale spontanés et toujours trop improvisés ?

Aborder d'abord l'œuvre poétique, politique et philosophique de Léopold Sédar Senghor à partir de mon propre domaine de compétence peut sembler une gageure. Pourtant, à y regarder de près, il n'y a pas véritablement de divorce entre les objectifs de l'homme politique et les préoccupations de l'écrivain, du penseur, même si les moyens mis en œuvre divergent considérablement.

À l'occasion de l'installation de Léopold Sédar Senghor, le 16 décembre 1969, Monsieur Édmond Giscard d'Estaing, alors président de l'Académie des sciences morales et politiques, a défini ainsi le critère de nomination des membres étrangers associés : « Notre Académie se sent attirée par les hommes d'État qui ne sont pas exclusivement philosophes, ou exclusivement hommes d'action, mais qui sont les deux à la fois. » Donc, me semble-t-il : l'Académie

choisit des hommes politiques qui se rapprochent de l'idéal platonicien du « roi philosophe ». Même si, à l'évidence, je n'y atteins pas, je puis dire au moins que je partage cet idéal, *mutatis mutandis*, et je suis convaincu que toute action politique doit procéder d'une réflexion sur la nature et la condition humaine ainsi que sur la relation entre les hommes, dans une société libre et juste.

Quant au genre littéraire que je vais aborder, l'éloge, en l'occurrence d'une personne ô combien méritoire, il est des plus difficiles, car tout en nuances, en traits délicats, en équilibres fragiles. Il faut tenir le cap entre le panégyrique, destiné, en principe, aux saints, et la part de chaque être que Nietzsche appelle « *das allzu Menschliche* », l'« humain trop humain ». Car il s'agit bien de faire l'éloge d'un être humain, et non d'un dieu, comme dans *Le Banquet* de Platon. Encore que, à bien y regarder, Léopold Sédar Senghor ait beaucoup de traits communs avec Éros, lui aussi philosophe, comme l'assure Diotime à Socrate, et « passionné de savoir ». Senghor l'a d'ailleurs évoqué dans un petit cycle de poèmes, subtilement intitulé *Par-delà d'Éros*.

Et puis de quel Senghor ferai-je l'éloge ? Du poète, de l'« homme devenu parole » ? Du « poète tombé en politique », comme il se définissait lui-même ? Du grand intellectuel noir, humaniste, érudit incollable sur les auteurs grecs et latins ? Du brillant académicien ? Du visionnaire politique en avance sur son siècle ? Du père fondateur de la francophonie institutionnelle ? Ou de l'Européen convaincu, penseur et protagoniste d'une culture universelle ?

J'essaierai, sans trop faillir à ma mission, de me limiter aux traits essentiels de cet être d'exception, aux moments forts de ses vies parallèles.

À n'en pas douter, l'enfance de Senghor est un de ces moments, et peut-être le plus déterminant. Léopold Sédar est né le 9 octobre 1906 à Joal, port sénégalais situé au sud de Dakar. Né plutôt sous une bonne étoile. Son père, un riche commerçant, notable et catholique, explique volontiers son nom de famille par une ascendance portugaise : *senhor*, « monsieur ». Sa mère, d'origine peule, est musulmane.

Nomen est omen. Son nom chrétien Léopold et son nom de famille Senghor semblent tracer d'avance la destinée future de Sédar, c'est-à-dire de « celui qui n'a pas honte, de celui qu'on ne peut pas humilier ».

Pendant toute sa vie, Senghor gardera la nostalgie du « royaume de l'enfance » : « Je sais », dit-il, « le Paradis perdu – et je n'ai pas perdu souvenir du / jardin d'enfance où fleurissent les oiseaux ».

Léopold Sédar débute sa scolarité en 1913. Enfant précoce à n'en pas douter, Léopold Sédar commence à découvrir la richesse fabuleuse de ses racines culturelles.



En 1923, il est envoyé au collège-séminaire Libermann de Dakar pour étudier le grec et le latin. Il s'y sent de plus en plus en rupture avec ceux qui veulent lui tracer une voie ecclésiastique qui n'est pas la sienne. Jugé trop frondeur par ses professeurs, il sera dirigé en 1926 vers l'enseignement laïque, où il réussira brillamment son baccalauréat. Il obtiendra une bourse qui lui permettra de poursuivre ses études en France.

Il débarque à Paris au mois d'octobre 1928 et s'inscrit en Sorbonne. Mais la « fille aînée des rois de France » ne sourit pas au jeune Sénégalais qui se sent désorienté. Il opte donc pour hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand pour préparer le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Il aura comme condisciple un certain Georges Pompidou, qui l'introduit dans les milieux mondains. Il rencontre Picasso, Matisse, Joséphine Baker. Pourtant, il est plus heureux dans sa chambre de la cité universitaire, en compagnie de Barrès, Giraudoux, Gide, Proust, Péguy, Montherlant... À partir de 1931, dans le salon des sœurs antillaises Nadal, il fait la connaissance de ses véritables frères intellectuels, les écrivains négro-antillais René Maran, Léon Gontran Damas, puis Aimé Césaire, également inscrit à Louis-le-Grand. Ils formeront bientôt le quatuor des « *desperados* de la pensée noire ».

Pourtant, le parcours de Senghor n'est pas sans embûches : l'année suivante, il échoue de peu au concours d'entrée à l'École normale supérieure, mais il obtient le diplôme d'études supérieures pour son mémoire *L'exotisme chez Baudelaire*. Il acquiert la nationalité française pour pouvoir préparer l'agrégation de grammaire, à laquelle il échoue pourtant en 1933.

Ces deux échecs semblent étonnants, mais il faut les placer dans leur contexte. Le défi de Senghor était celui de tous les francophones qui entrent en concurrence avec la fine fleur de l'intelligence française. À talent égal, ils ne peuvent jamais tout à fait rivaliser avec ceux qui « ont bu le français avec le lait maternel », comme disait Chateaubriand. Les Luxembourgeois en savent quelque chose.

Le cheminement intellectuel de Senghor est d'autant plus remarquable, puisque – si vous me permettez cette entorse à la chronologie – il aboutira, le 29 mars 1984, à la consécration suprême : l'Académie française. J'ai lu avec beaucoup d'amusement le récit d'Alain Decaux concernant une joute homérique, sous la Coupole, entre Jean Guitton et Senghor concernant l'étymologie d'un mot. Il s'agissait, bien sûr, d'une nuance infinitésimale, et c'était à qui pourrait citer de mémoire les meilleurs passages d'auteurs grecs en faveur de son interprétation. Après plusieurs passes d'armes, c'est Jean Guitton qui jette l'éponge : « Je rends les armes à Monsieur Senghor. » Comme quoi la langue grecque aura rétabli l'égalité des chances entre francophones et Français. ➤

Qu'est-ce qu'un académicien ?

Les académiciens sont des personnalités, élues par leurs pairs en raison de leurs mérites personnels. Le principe de cooptation est le garant de l'autonomie de l'Académie par rapport à tous les pouvoirs. Bien qu'étant au service de la nation, les académiciens ne sont pas des fonctionnaires. Leurs appointements – fort modestes – sont calculés sur la base de leur présence aux séances académiques régulières.

Les élections

Dans le courant de l'année qui suit le décès d'un membre de l'Académie, la section à laquelle il appartenait déclare la vacance du fauteuil qu'il occupait et fixe le calendrier de la nouvelle élection : date de clôture du dépôt des candidatures, examen et classement des candidatures par la section, lecture des rapports devant l'Académie réunie en comité secret puis, la semaine suivante, élection en séance publique.

Les candidats ont en général un mois pour se déclarer par un courrier manuscrit adressé au secrétaire perpétuel et à tous les membres de l'Académie. Il leur faut ensuite sacrifier au rituel des visites académiques : demander à chacun audience, fournir à qui le souhaite des compléments d'information sur ses œuvres et travaux, rencontrer les membres qui ont accepté de les recevoir, les séduire, espérer obtenir leur suffrage... et attendre le jour du vote.

Il n'est pas rare de devoir se présenter plusieurs fois avant d'être élu, car une bonne élection se prépare longtemps à l'avance par une campagne assidue.

Une fois élu, le nouvel académicien doit attendre la parution du décret présidentiel portant acte du résultat de l'élection. Il est alors accueilli en séance publique.

Les réceptions solennelles sous la Coupole n'existent que dans les traditions de l'Académie française et de l'Académie des beaux-arts.

À l'Académie des sciences morales et politiques, l'introduction du nouvel académicien a lieu au cours d'une séance publique ordinaire.

Le secrétaire perpétuel, quittant la tribune, vient le chercher dans le vestibule de la salle où il attend depuis le début de la séance.

Il l'accompagne jusqu'au centre de la salle et le présente au président. Naguère, ce rituel impliquait en outre que le secrétaire perpétuel tînt le nouvel élu par le petit doigt. Le président ayant invité son nouveau confrère à siéger, celui-ci prend place parmi ses pairs.

Les femmes

On reproche souvent aux Académies d'être misogynes. Le nombre des femmes y est certes pour encore peu élevé. L'Académie des sciences morales et politiques a été la première Académie à accueillir une femme : Suzanne Bastid en 1971. [...]

L'habit d'académicien

L'habit d'académicien, qui n'est porté qu'à l'occasion des séances solennelles sous la Coupole et au cours de quelques cérémonies de prestige, a été donné aux académiciens par Bonaparte, premier consul, dans un arrêté du 13 mars 1801.

« L'habit vert » symbolisait deux choses : la place occupée par les académiciens dans la hiérarchie de l'État – tous les fonctionnaires portaient alors un uniforme – et l'unité de l'Institut de France.

Cet habit est complété par une épée, offerte à l'académicien par ses amis, réunis dans un « comité de l'épée », au cours d'une cérémonie privée.

Au début du XIX^e siècle, les épées étaient sur le modèle de celles de l'Institut d'Égypte. Aujourd'hui, elles sont précieuses et ornées de symboles rappelant la vie de son possesseur.

Les ecclésiastiques sont dispensés du port de l'épée ainsi que de l'habit.

Les femmes peuvent porter l'épée – Mme Alice Saunier-Séité porte un sabre, rappel de sa dextérité dans le maniement de cette arme – ou ne pas la porter – Mme Claude Dulong l'a substituée par un médaillon.

Bien que désuet et critiqué par certains membres de l'Institut, le port de l'habit et de l'épée est un signe distinctif fortement ancré dans l'imaginaire de la nation française, un « lieu de mémoire ».

Source : site Internet de l'Académie, www.asmp.fr

- Tout en poursuivant ses études, Senghor élabore, avec Damas et Césaire, la vision d'un monde nouveau où la culture africaine aurait la place qui lui revient. En 1934, ils fondent la revue contestataire *L'Étudiant noir*.

Après son service militaire, il est reçu à l'agrégation de grammaire en 1935 et sera nommé professeur au lycée Descartes à Tours. Il y fait l'expérience de l'ennui provincial, de la condescendance des provinciaux à l'endroit des Noirs. En 1936, il s'inscrit à la SFIO. Pourtant, il est en proie à la solitude et s'en remet au pouvoir analgésique de la poésie, et note avec beaucoup de tristesse :

...

Je suis la solitude des poteaux télégraphiques
Le long des routes
Désertes.

La guerre ne passera pas à côté du citoyen français Senghor. Affecté à un régiment d'infanterie coloniale, il est fait prisonnier au front stalag. Dans sa cellule, il rédige un grand nombre de poèmes qui composeront *Hosties noires*. Il lit Platon, Pascal. Il découvre Goethe qui l'éblouit et lui fait sentir l'énorme abîme entre la culture allemande et le régime nazi. En 1942, il est libéré pour raison de santé et reprend ses cours au lycée.

En 1945, Senghor sera élu député du Sénégal au Parlement français. Est-il déjà conscient qu'il entame sa destinée de « poète tombé en politique » ? En tout cas, dans les années à venir, la vie politique sera inextricablement liée à sa vie privée et sa vie d'écrivain. En 1946, il contracte mariage une première fois. En 1948, année du décès de sa mère, il démissionne de la SFIO pour créer, avec Mamadou Dia, le Bloc démocratique sénégalais et fonde le journal *La Condition humaine*. Il publie *Hosties noires* et *L'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*. Parue aux Presses universitaires françaises, et précédée de la préface de Jean-Paul Sartre, *Orphée noir*, elle deviendra le cheval de Troie de la « négritude ».

C'est la voix de Sartre qui impose définitivement le concept de négritude dans le discours intellectuel français. Créé par Aimé Césaire – Senghor, lui, aurait préféré celui de négrité –, il deviendra le mot de ralliement de l'école afro-antillaise autour de Césaire, Gontran Damas et Senghor.

Sous l'influence de l'ethnologue allemand Frobenius, Senghor développera, dans *Ce que l'homme noir apporte*, une théorie des aptitudes psychiques, tout entière ramassée dans la célèbre formule, un brin provocatrice : « L'émotion est nègre, la raison est hellène. » On a beaucoup glosé sur cette belle formule. La différence, constate Robert Jouanny, un des plus grands spécialistes de Senghor poète, est d'abord esthétique : pour la civilisation gréco-latine, l'art

est imitation de la nature – *mimésis* –, alors que pour l'Africain, l'art est connaissance et explication du monde. La différence réside ensuite dans la différence de fonctionnement de la pensée : d'un côté, le *logos* et son cortège de contraintes ; de l'autre, sensibilité, rythme et mythe. Il appartient au poète de concilier ces options apparemment divergentes et de faire fructifier leur complémentarité dans le respect mutuel de l'une et de l'autre.

Fondamentalement, la pratique poétique de Senghor procède d'une évidence : c'est que l'Afrique noire, loin d'être un continent anhistorique, peut se prévaloir d'une certaine primogéniture culturelle, d'où la revendication de la « négritude » à une époque qui fut, avec l'Exposition coloniale de 1931, l'apogée d'un système d'exploitation et, en même temps, le début de son déclin. Avec violence et paroxysme à ses débuts, où il lançait son « cri de guerre hirsute », avec plus de sérénité dans son âge mûr, le poète Senghor s'est toujours réclamé de son africanité essentielle.

Ne rien renier de ce qu'il y a d'humain lui paraît naturel dans la mesure où l'Afrique qu'il convoque dans ses vers bercés de la respiration du tam-tam est la zone du monde où les civilisations, depuis longtemps, sont apparues et se sont métissées. Il y a une part africaine, *éthiopique* au sens étymologique du terme, dans la civilisation méditerranéenne qui a marqué la Grèce. De grands artistes européens se sont réclamés de l'Afrique, à l'image d'un Baudelaire, d'un Rimbaud, d'un Picasso, d'un Apollinaire. Le plain-chant de l'Église catholique et la polyphonie sont d'origine africaine et cousines des negro-spirituals que Senghor découvre lors de son séjour à New York après la guerre. Animisme et rationalisme peuvent parfaitement coexister, la magie de la poésie – au sens premier de création démiurgique – peut en tout cas les valoriser simultanément, à l'image d'une action politique qui chercherait à faire valoir par des compromis dynamiques des points de vue opposés.

Autant de signes qui tendent à prouver que les civilisations, en dépit des différences qui peuvent sembler essentielles, tendent vers l'universel, qui n'est pas réductible à ce que l'on appelle aujourd'hui la globalisation ou la pensée unique, mais incarne une vision existentialiste de l'être humain, abstraction faite des variantes civilisationnelles.

La négritude est d'abord vécue par Senghor comme un combat pour la reconnaissance de la culture africaine et de ses valeurs. Mais de plus en plus, elle deviendra pour lui une étape sur la voie d'un humanisme intégral et de « la civilisation de l'Universel » annoncée par Teilhard de Chardin pour le troisième millénaire. Ce philosophe a opéré un tournant majeur dans la pensée de Senghor : « Teilhard m'a rendu la foi tout en me permettant d'être un socialiste africain. Un socialiste croyant. »



Senghor, ce révolté masqué, aimait dire : « Telle est ma récade bicéphale : gueule de lion et sourire de sage. » Il savait que l'avenir d'un peuple, d'un pays, d'un continent, ne s'échafaude pas sur les barricades. De par sa nature, sa culture humaniste, sa foi chrétienne, il n'était pas un démolisseur : Senghor était un bâtisseur, un bâtisseur de ponts.

À la fin, la négritude se confondait pour lui avec l'âme africaine, apparentée par de multiples liens à l'âme européenne, ce qui lui inspira la formule « ... l'Europe à qui nous sommes liés par le / Nombriil... ».

La question se pose si le chantre de la négritude s'est mis en contradiction avec lui-même en choisissant la langue du colonisateur pour exprimer sa révolte, son amour de l'Afrique, son attachement à la terre sérére, sa fascination de la femme noire ?

L'Orphée noir s'en explique dans la postface d'*Éthiopiennes*.

« Parce que nous sommes des métis culturels, [...] nous nous exprimons en français, [...] langue à vocation universelle. Le français, ce sont les grandes orgues qui se prêtent à tous les timbres, à tous les effets, des douceurs les plus suaves aux fulgurances de l'orage. Il est tour à tour ou en même temps, flûte, hautbois, trompette, tamtam et même canon. Et puis le français nous a fait don de ses mots abstraits – si rares dans nos langues maternelles –, où les larmes se font pierres précieuses. »

En 1955, sous le gouvernement d'Edgar Faure, Senghor devient secrétaire d'État à la présidence du Conseil. À la fin des années cinquante, la trajectoire politique de Senghor prend son envol en Afrique. Le 5 septembre 1960, Senghor est élu président de la République du Sénégal. Il sera réélu quatre fois et quittera librement ses fonctions le 31 décembre 1980.

La vie politique de Senghor sera ponctuée tour à tour de triomphes, de moments critiques et de drames.

Le 30 mars 1966, Dakar devient la Mecque de la négritude lors du premier Festival mondial des arts nègres. Cette année marquera le zénith de sa trajectoire politique et peut-être de sa vie.

En 1971, l'université est en grève. Senghor réprimera durement la fronde des étudiants, réplique sénégalaise de mai 68. Dans son discours de réception à l'Académie française, jeudi 29 mars 1984, il se réclame de son prédécesseur, le duc de Lévis-Mirepoix, pour condamner le mouvement de révolte qui, à ses yeux, allait « à l'encontre de l'Histoire ».

Après sa démission volontaire, le 31 décembre 1980, il « lègue » la présidence à Abdou Diouf, l'actuel secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie.

Désormais, il s'occupera de la vie culturelle et de son œuvre littéraire, qu'il n'avait d'ailleurs jamais délaissée.

Comme tout homme politique, Senghor s'est attiré des critiques et s'est fait des ennemis. Mais en rétrospective, son bilan est impressionnant.

Son mérite principal, qui transcende sa carrière politique proprement dite, Abdou Diouf l'a cerné dans une de ces formules dont il a le secret : Senghor « a œuvré essentiellement à la libération des peuples africains en mettant l'accent sur la culture qui rend l'homme, tout homme, à sa liberté, à sa propre humanité ».

Sur le plan sénégalais, il a su redresser la situation économique de son pays grâce à son rayonnement international qui lui valut des aides techniques et financières exceptionnelles.

À partir de 1973, il amorce le grand virage vers la démocratie en autorisant un multipartisme limité, qui admet trois tendances politiques : le communisme, le socialisme et le libéralisme.

En conformité avec ses propres convictions, Senghor a habilement résolu le problème épineux de la coexistence des religions dans un État laïque. Bien que catholique convaincu, Senghor ne recule pas devant l'idée d'un métissage des religions : « Le culte des ancêtres, des gris-gris, la bonté de la Vierge Marie, de Mahomet ou du marabout sont (pour lui) des pratiques culturelles à équidistance de la vie et de la mort. »

Le premier souci du poète président, c'était pourtant d'éduquer son peuple. L'éducation était pour lui la véritable clé du développement économique et social. Mais sa conception d'une éducation humaniste, fondée sur l'enseignement des langues anciennes et la culture occidentale, n'était pas du goût de tout le monde, comme l'a remarqué son principal biographe Djian : « Voilà un pays qui, à peine plus d'un siècle et demi auparavant, a vu ses grands-parents plier sous le joug des Occidentaux et qui, maintenant, se relève de l'humiliation en utilisant pour s'en sortir l'excellence de leur culture. » Mais Senghor ne regardait pas vers le passé, sa pensée était tendue vers l'avenir : « Ma tâche est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants... »

Les futurs flamboyants n'ont pourtant pas empêché Senghor de poursuivre ses chantiers concrets.

Dès le début de sa présidence, moyennant un pourcentage tout à fait exceptionnel du budget national affecté à l'éducation, il a entrepris une vaste œuvre d'alphabétisation avec l'objectif de scolariser toutes les filles et tous les garçons avant l'an 2000.



Lorsqu'il a quitté le pouvoir, « la conscience tranquille », Senghor pouvait effectivement se targuer d'avoir fait du Sénégal le pays le plus avancé en matière d'éducation et de démocratie de ceux qu'on appellera « le quartier latin de l'Afrique ».

Au-delà des bilans, on peut discerner chez Senghor une véritable philosophie politique, essentiellement marquée par la primauté du spirituel sur l'économie et la politique. « La culture est l'Alpha et l'Oméga de la politique : non seulement son fondement, mais son but. » Une véritable révolution copernicienne ! Lors du Festival mondial des arts nègres, en 1966, le poète président est porté aux nues par André Malraux : « Pour la première fois dans l'Histoire, un homme d'État prend, dans ses mains périssables, le destin d'un continent et proclame l'avènement de l'Esprit. »

Senghor, premier roi philosophe de l'Histoire ? L'éloge de Malraux était sans doute hyperbolique. Mais philosophe, Senghor l'est à plus d'un titre ! Il récuse la politique comme simple exercice du pouvoir et la considère comme un « devoir pour son peuple », une mission au service d'une idée. Justification supplémentaire, s'il en fallait, pour son élection à l'Académie des sciences morales et politiques. Il a quitté de son propre gré le « pouvoir », chose rare en politique, chose rare en Europe, chose rare en Afrique. Enfin, il a toujours voulu inscrire son action dans la pérennité : agir « à l'encontre de l'Histoire » lui paraît l'erreur suprême en politique.

Roi philosophe, mais de quel royaume : d'une Grèce noire, non encore existante ? Transcendant toutes les catégories politiques, Senghor l'Africain, Senghor le socialiste, Senghor le catholique était avant tout un grand visionnaire. Et comme tout visionnaire, le roi Senghor avait un rêve : faire de Dakar l'Athènes de l'Afrique subsaharienne.

« Au commencement était le verbe » ! Comment s'étonner que Senghor, l'« homme fait parole », ait été l'architecte de la francophonie institutionnelle ? Maurice Druon en retrace ainsi la genèse : « À la fin de l'entretien historique qu'il eut avec le général de Gaulle, au cours duquel celui-ci exprima son accord à l'indépendance du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, avant de se retirer, dit : "Et maintenant ce qui importe, Monsieur le Président, c'est de penser à la manière dont vont être maintenus les liens de mon pays avec la France et sa culture." »

Par cette parole, la première pierre de la francophonie était posée.

Un peu plus tard, alors qu'il était en train de donner des lois au Sénégal, des structures à son État, un enseignement à sa jeunesse, Senghor prononçait, cette fois à l'adresse de toute l'Afrique, cette autre parole : « Dans les décombres de la colonisation, nous avons trouvé un outil merveilleux : la langue française. »

La deuxième pierre était posée. ➤



- Et Senghor, le bâtisseur, passe aux fondements de la construction. Faute de temps, je ne saurai faire l'historique de ce long chantier. Mais je ne puis m'empêcher de relever qu'en 1967, avec la complicité de Senghor et de Gaulle, l'Association internationale des parlementaires de langue française sera créée à... Luxembourg.

Permettez-moi de faire ici une brève parenthèse sur les liens qu'il y avait entre le président Senghor et mon pays.

En octobre 1970, le président Senghor a été reçu en visite d'État au Grand-Duché de Luxembourg. Le programme culturel lui fit visiter Echternach, la plus ancienne ville du pays, premier centre culturel avec son abbaye bénédictine fondée en 698, et Vianden, ville au bourg médiéval associée au souvenir de Victor Hugo, qui y est passé comme touriste et y a vécu comme réfugié politique après la Commune de Paris.

Senghor s'est dit impressionné par les réussites du « petit » Grand-Duché, qui ne disposait que de peu de ressources, mais les exploitait au mieux. Et il aurait proposé ce modèle de ténacité et de sérieux à ses compatriotes.

En dehors de ses contacts officiels, Léopold Senghor avait beaucoup d'amis luxembourgeois, écrivains, peintres et poètes, dont notamment Anise Koltz qui a traduit certaines de ses poésies en un allemand des plus remarquables.

Une étape décisive de l'édifice s'achèvera, le 17 février 1970, à Niamey où se déroulera la première Conférence intergouvernementale des États francophones, en présence du Tunisien Bourguiba, du Nigérien Diori et d'André Malraux. Le 20 mars, la convention de Niamey institue l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

En 1986, François Mitterrand accueille à Versailles le premier « sommet », ou la première Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Senghor y fera une apparition remarquée dans sa tenue d'académicien.

Le 12 mai 1990, le premier agrégé noir de grammaire sera honoré par la création, à Alexandrie, de l'Université internationale de langue française Léopold Sédar Senghor.

Au sommet de Hanoï, en 1997, l'actuelle Organisation internationale de la francophonie s'est dotée d'une charte qui vient d'être actualisée en 2006 à Bucarest. L'OIF s'est affirmée sur la scène internationale depuis qu'elle est dirigée par les personnalités charismatiques de Boutros-Ghali et maintenant Abdou Diouf, le « fils spirituel » de Senghor. ➤

Extrait d'une interview de Jean-Claude Juncker au sujet de son installation comme membre associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques

Sonia da Silva : Monsieur le Premier ministre, lundi, l'Académie des sciences morales et politiques vous accueillera au titre d'associé étranger. Quel sentiment vous inspire cette invitation à siéger dans le fauteuil qu'occupait Léopold Sédar Senghor, dans une institution où vous aurez pour pairs des sommités comme Václav Havel, Jean Starobinski, le prince Charles, le pape Benoît XVI ou encore Ismaïl Kadaré ?

Jean-Claude Juncker : Cette élection au fauteuil de Senghor m'inspire plusieurs sentiments. D'abord de modestie : devenir le successeur de Senghor alors que l'homme était grand et son œuvre immense – et je ne peux prétendre ni à son immensité à lui ni à celle de son œuvre – m'inspire le sentiment de qui doit obligatoirement se sentir le successeur indigne de celui auquel il succède. Je ne suis pas Senghor et je ne prétends pas l'être.

Je note avec une énorme satisfaction que je suis le premier Luxembourgeois à entrer à l'Institut de France. C'est en fait la reconnaissance académique et officielle du fait que le Luxembourg – pour me citer moi-même – constitue la petite France de l'étranger et que la grande France le reconnaisse enfin.

Le président de la République française, en me nommant par décret membre de ladite Académie, au nom de la France, fait savoir plus aux Français qu'aux Luxembourgeois (qui le savent depuis longtemps, sinon depuis toujours) que parmi les pays qui se réclament très officiellement de la francophonie, le Luxembourg est très probablement le plus proche de la France. Nous avons toujours vu dans la République française, qui est notre grande voisine de l'Ouest, un exemple à suivre – et nombreux sont les Luxembourgeois qui se sont inscrits dans la « francité », si j'ose dire, puisque notre pays est fait de tant d'intersections entre ce qui est allemand et ce qui est français, qu'aux yeux des Français, nous devons apparaître très souvent comme plus éloignés de la France que de l'Allemagne, alors que le contraire est plutôt vrai.

Enfin, je note avec satisfaction que je suis le successeur dans son fauteuil de Senghor, alors que Senghor était le successeur du chancelier Adenauer. Est-ce qu'il y a une densité symboliquement plus riche que celle qui montre qu'un Luxembourgeois peut succéder à quelqu'un qui était Français et Africain, et donc Européen, qui lui-même était le successeur de quelqu'un qui était Allemand et qui a ouvert un nouveau chapitre sur notre continent ? En ce sens, je me sens parfaitement à l'aise dans cet ordre de succession, dans lequel je me sens pour le reste très intégré.

Sonia da Silva : Votre prestige d'homme politique est remarquable en Allemagne – le nombre de distinctions dont ce pays a pu vous gratifier en témoigne. Or votre promotion à l'Académie des sciences morales et politiques apparaît comme une éminente reconnaissance de la part d'un pays où votre rayonnement par contre semble moins prononcé. Partagez-vous ce point de vue ?

Jean-Claude Juncker : Il est moins prononcé dans la mesure où l'Hexagone prend moins d'intérêt à ce qui est étranger que l'Allemagne, qui est plus ouverte en ce sens. Toujours est-il qu'au Luxembourg, on donne toujours de moi l'impression d'être non seulement un grand ami de l'Allemagne – que je suis –, mais un peu inféodé à la pensée allemande, ce qui, à vrai dire, n'est pas le cas.

Les Luxembourgeois – parce que la presse nationale n'en parle pas beaucoup – ne savent pas que j'ai été élu à deux reprises « Européen de l'année » par la presse française, en 1997 et en 2005 ; semblent ignorer que j'ai été nommé grand officier de la Légion d'honneur par le président Chirac ; ne savent pas que je vais recevoir un de ces jours le prix Louise Weiss d'après le nom de la doyenne d'âge du premier Parlement européen directement élu en 1979 ; ne s'intéressent pas aux nombreux discours que je fais en France. La presse luxembourgeoise ne reprend jamais les entretiens que je donne à la presse française, qui pourtant sont nombreux (au *Figaro*, au *Monde*, au *Temps*, à *La Croix*).

Je suis plus présent en France que ne le pensent les Luxembourgeois, et j'ai toujours un peu souffert du fait que certains, pour des raisons qui m'échappent, ont toujours voulu me présenter – alors que je fais des émissions télévisées régulières en France – comme quelqu'un qui, du Luxembourg, ne s'adresse qu'à la seule Allemagne. Ce n'est pas le cas. J'ai toujours soigné mes relations avec la France, avec son opinion publique, avec le monde politique, avec les différentes strates de la classe politique française.

Je compte de nombreux amis et à gauche et à droite. J'observe d'ailleurs que les candidats à la présidentielle passent tous, et pour la première fois depuis qu'il y a des élections présidentielles en France, par le Luxembourg, qui est devenu un passage obligé pour tous ceux qui prétendent à l'Élysée.

Je suis Luxembourgeois d'abord, et Européen ensuite, et je me sens très Français sans renier mon intérêt prononcé pour tout ce qui est allemand.

Sonia da Silva : Vous venez de le dire : vous êtes le premier Luxembourgeois à se faire introniser sous la coupole et ainsi devenir membre à vie d'un cercle d'érudits très fermé. Pouvez-vous nous expliquer comment se produit une telle ascension académique ?

Jean-Claude Juncker : Je n'ai aucun savoir sur les raisons, ni sur les modalités de vote qui ont fait que mes confrères m'ont choisi comme leur confrère. Je n'en avais pas été informé au préalable. Je n'ai eu aucun contact.

Devenir membre de l'Académie et de l'Institut de France ne relève pas du plaidoyer *pro domo* : cela relève de l'acceptation d'une invitation qui vous est faite par d'autres et qui vous honore en toute circonstance.

Sonia da Silva : À quel moment et dans quelles circonstances avez-vous eu connaissance de cette désignation ?

Jean-Claude Juncker : Il y a plusieurs mois, l'on m'a informé que l'Académie des sciences morales et politiques venait de voter, avait retenu mon nom, et en découvrant cette nomination, j'ai constaté que dans l'imaginaire français, je ferais désormais partie des Immortels – ce que je trouve un peu curieux. Je sais que dorénavant, je ferai partie de cette Académie jusqu'au jour de ma mort, et que je n'aurai pas à déterminer le nom de celui qui prendra alors mon fauteuil à l'Académie.

Donc, j'étais entre les mains de l'Académie au moment du vote et je serai, quant à ma succession, entre les mains de celle-ci au moment de ma mort.

Sonia da Silva : Quelles sont les missions qui vous incombent en votre qualité de membre associé ?

Jean-Claude Juncker : Je dois participer régulièrement, si le temps le permet – et lorsque je ne serai plus Premier ministre, j'aurai le temps pour le faire –, aux grands débats sociétaux qui agitent la France et l'Europe. Je compte, de passage à Paris, me rendre régulièrement à l'Académie, mais je sais d'ores et déjà que vu les contraintes de mes fonctions actuelles, j'aurai très peu d'occasions pour assister aux débats de l'Académie. J'ai toutefois la ferme intention d'y participer régulièrement et de me ressourcer dans les eaux de l'Académie le jour où, ayant quitté mes fonctions, j'aurai le temps de m'occuper de ce qui est le plus essentiel.

Sonia da Silva : Un bel horizon de « retraite » donc...

Jean-Claude Juncker : C'est une perspective qui, aujourd'hui déjà, m'enchant. Je saurai quoi faire le jour où j'aurai quitté mes fonctions actuelles.

Sonia da Silva : Qu'est-ce que l'Européen convaincu que vous êtes entend-il apporter à l'Académie ? Quels sont les débats sociétaux qui vous tiennent plus particulièrement à cœur ?

Jean-Claude Juncker : Je voudrais mettre à profit ma présence à l'Académie pour parler de l'Union européenne et de l'Europe politique. L'Académie des sciences morales et politiques est à stratifications multiples, puisque s'y rencontrent des philosophes, des scientifiques de toute provenance, des médecins, et autres. C'est donc un milieu suffisamment hétéroclite pour vous permettre d'avoir une vue générale mais suffisamment spécifique des choses de la vie. C'est un milieu dont je crois qu'il sera de nature à m'enchanter, vu la multiplicité des horizons de ceux qui en sont membres.

J'aime pour ma part le dialogue interdisciplinaire, j'ai horreur de devoir presque chaque jour devoir discuter avec ceux qui s'intéressent à la chose publique avec des hommes politiques, et j'ai envie de discuter des choses de la Cité avec ceux qui font la Cité.

Sonia da Silva : Churchill (c'est le nom que le Premier ministre a donné à son nouveau chien, ndr) vous accompagnera-t-il ?

Jean-Claude Juncker : Vous savez que Churchill, le vrai Churchill, le grand Churchill, était membre de l'Académie ! Churchill était membre britannique de l'Académie, qui a été remplacé par Toynbee, le fameux historien anglais, qui pour sa part a été remplacé par un prince Charles. Quant à moi, je me réjouis tout particulièrement de siéger à côté de Havel, un grand ami, que j'admire beaucoup.

Je vois dans cette Académie des sciences morales et politiques converger géographie et histoire européenne en vue d'une discussion sur le monde à venir. L'Europe a cessé d'être occidentale ; elle a retrouvé sa complétude, et Havel représente à merveille ce complément géographique qui manquait à l'Europe, et qui est aussi un complément d'Histoire, de culture et de passé communs.

- Et puis, moins perceptible à première vue, mais d'autant plus convaincant, il y a Senghor l'Européen ! On s'étonne de voir à quel point le président d'un État africain à peine sorti du colonialisme avait l'esprit européen. Et de constater sa connaissance profonde de l'histoire de l'Europe et sa capacité de la condenser dans ses traits essentiels, comme il l'a fait, le 16 décembre 1969, dans son discours de réception à l'Académie des sciences morales et politiques comme successeur d'Adenauer.

Lecteur passionné de Goethe, Senghor ne cache pas son « embarras à l'idée de faire l'éloge du chancelier Adenauer » pour lequel il n'éprouve que peu d'« affinités électives ». Il exalte d'autant plus son admiration pour la culture allemande. Pour « ses poètes Novalis et Brentano, plus tard Heine et Hölderlin ». Pour ses penseurs et ses philosophes : « Ni la guerre, ni le front stalag, ni le "camp de travail" n'ont pu effacer cette image rêvée de l'Allemagne », dit-il.

Par contre, il partage – lui, l'Africain – largement la vision de l'Européen et de l'Europe d'Adenauer, d'Adenauer, dont il dit – je crois à juste titre – qu'il était à maints égards plus Européen qu'Allemand. Adenauer avait deux rêves qui étaient deux visions : la réunification allemande et l'intégration européenne. Pour lui, la réunification de l'Allemagne et l'intégration européenne étaient, comme il ne cessait de le souligner, « les deux faces de la même médaille ». Il ne pouvait pas s'imaginer, peut-être devrais-je dire, il ne voulait pas s'imaginer l'une sans l'autre. Il mettait l'entente franco-allemande au service de ce binôme. En de Gaulle, il avait trouvé le coarchitecte, le complice inspiré de la réalisation de son double rêve.

On ne peut évoquer les noms d'Adenauer et de de Gaulle sans évoquer celui de Churchill – du « grand Churchill », comme disait le général –, de Churchill qui fut membre de notre Académie. C'est lui qui, arrivé au sommet de son autorité morale et politique, déclarait lors de la réunion des mouvements européens à La Haye en mai 1948, réunion qui vit émerger la création du Conseil de l'Europe, idée combattue par l'Union soviétique qui interdisait à ses alliés d'y participer : « Nous commençons aujourd'hui à l'Ouest ce qu'un jour nous allons terminer à l'Est. » En accueillant le 1^{er} mai 2004 en son sein les nations de l'Europe centrale et orientale, l'Union européenne a façonné les retrouvailles entre l'histoire et la géographie européennes qu'avait pressenties Churchill. Le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne, pour le dire avec mon ami et mon maître Jacques Delors, mettait fin aux funestes décrets de l'histoire qui voulait que l'Europe soit divisée en deux parties à tout jamais.

Sans la volonté résolue d'Adenauer et de de Gaulle, auxquels il faut bien ajouter Robert Schuman, sans l'entente franco-allemande, qui a été et qui doit rester le ferment continental, rien de durable n'eut été et ne sera possible en Europe. Que les générations actuelles s'en souviennent et que les générations à venir ne l'oublient pas, quitte à compléter l'entente franco-allemande par l'amitié de tous, sans laquelle la France et l'Allemagne, qui doivent rester unies sur l'essentiel, verront leurs forces unificatrices s'affaiblir. Que les générations actuelles et futures,

La France a-t-elle besoin de l'Europe ?



Par Jean-Claude Juncker *

« Le Figaro » poursuit ses grands débats de la présidence. Chaque semaine, jusqu'au premier tour, une question est posée. Les experts s'expriment le lundi et le mardi. Les contributions des lecteurs intéressés sont publiées le samedi.

La France a-t-elle besoin de l'Europe ? C'est la question que se pose Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, dans son article de ce samedi. Il rappelle que la France a été le berceau de l'Europe et qu'elle a toujours été au cœur de son développement. Il souligne que la France a toujours été un pays ouvert et qu'elle a toujours été un pays qui a cherché à résoudre les problèmes de son continent. Il rappelle que la France a toujours été un pays qui a cherché à résoudre les problèmes de son continent.

« Je ne vois comment un pays isolé, soit-il une grande nation, pourrait réaliser ses aspirations en se consacrant à la solidarité avec ses partenaires européens »

La France a-t-elle besoin de l'Europe ? C'est la question que se pose Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, dans son article de ce samedi. Il rappelle que la France a été le berceau de l'Europe et qu'elle a toujours été au cœur de son développement. Il souligne que la France a toujours été un pays ouvert et qu'elle a toujours été un pays qui a cherché à résoudre les problèmes de son continent.

« Je ne vois comment un pays isolé, soit-il une grande nation, pourrait réaliser ses aspirations en se consacrant à la solidarité avec ses partenaires européens »

« Je ne vois comment un pays isolé, soit-il une grande nation, pourrait réaliser ses aspirations en se consacrant à la solidarité avec ses partenaires européens »

Le Figaro du 19 mars 2007

que ceux qui dirigeront l'Europe et ses nations en 2040, en 2050, dont les parents et les grands-parents n'auront pas connu la guerre et ne pourront pas raconter la vie des tranchées à leurs enfants et à leurs petits-enfants, que les générations à venir ne perdent pas mémoire : les causes qui si souvent avaient plongé l'Europe dans le martyr continuent d'exister. L'ardente obligation de l'Union européenne restera pour toujours celle d'être une constructrice de paix.

L'Europe, aujourd'hui, hésite. Le désir de vouloir plus d'Europe et le sentiment d'en avoir déjà trop divisent les opinions. Pour pouvoir laisser derrière nous les hésitations du moment, tournons-nous vers Senghor qui, parlant de l'Europe, décrivait celle-ci comme une « étape vers une civilisation de l'Universel ». En chemin vers sa quête, armons-nous de patience et de détermination, sans lesquelles les longues distances deviennent infranchissables et les grandes ambitions se rétrécissent.

Europe, francophonie, négritude, civilisation de l'Universel ! En dépit des apparences, tout finit donc par se rejoindre dans la pensée senghorienne, ouverte aux quatre vents de l'esprit.

Reste à savoir quelle sera la langue de cette civilisation de l'Universel. Pour Senghor, ce ne sera ni le français, ni l'anglais, ni l'arabe, ni le chinois, ni le peul, ni le bambara. Ou plutôt n'importe laquelle ! Car en dépit de la tour de Babel, il y aura toujours une langue universelle, dont Senghor est un des grands maîtres : la poésie. La poésie, musique qui nous restitue et rassemble dans une vaste symphonie toutes les voix de l'Orphée noir, et tous ses rôles, si parfaitement maîtrisés. Le petit garçon de Joal et le président du Sénégal. Le chantre de la négritude et l'académicien. L'Africain à l'âme européenne et le père de la francophonie. Le protagoniste de la culture universelle et le troubadour noir, sorcier et connaisseur « des-choses-très-cachées ».

L'œuvre poétique de Senghor suffirait pour qu'il prenne place, en effet, à côté d'Eros, intermédiaire entre les dieux et les hommes. Mais elle n'est que le souffle qui magnifie et complète son action politique et civilisatrice, qui fait de Senghor l'un des grands protagonistes de l'émancipation du continent africain et de son rapprochement avec l'Europe ; le père spirituel de la francophonie et, à travers elle, celui, unanimement reconnu, de la récente Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco.

Aujourd'hui, nous commençons seulement à saisir toute l'envergure de l'œuvre de Senghor, œuvre immense qui lui aura acquis définitivement le rang d'un mortel promu à l'immortalité.

Vous me permettez donc de m'adresser à lui, et de m'adresser à lui confraternellement, dans la langue de sa mère : « *Sa dian wac na Sédar* – Quelle belle œuvre accomplie, Sédar ! »



Notre Premier... Immortel

par Jean-Pierre Kraemer,

représentant personnel du Premier ministre auprès du Conseil permanent de la francophonie

Lundi 12 mars : une belle journée printanière ! Une de ces journées miraculeuses où on voit le monde d'un regard neuf. Paris, avec ses rues, ses places, ses terrasses familières, Paris même s'est métamorphosée, soudain, comme par un coup de baguette magique.

La rue Mazarine, où j'ai si souvent flâné sans lui accorder la moindre attention, je ne la reconnais plus. Elle a pris une nouvelle signification, elle a reconquis pour ainsi dire sa destination naturelle. Elle est devenue un chemin de pèlerinage qui mène au palais Mazarin.

Parmi les pèlerins, je remarque déjà l'un ou l'autre de mes compatriotes qui se dirigent vers l'Institut de France pour assister à l'installation de notre Premier ministre à l'Académie des sciences morales et politiques.

Il y occupera le siège laissé vacant par la disparition de Léopold Sédar Senghor.

Le douzième siège, pour être précis. Curieuse coïncidence : c'est également le douzième jour du mois de mars. Douze : chiffre chargé de tant de connotations symboliques dans la culture occidentale... Gageons qu'il sera de bonne augure pour notre enfant prodige : le premier Luxembourgeois admis à siéger sous la Coupole.

Le cadre est à la mesure de l'événement : historique. L'architecture de la salle, dominée par sa coupole majestueuse, a été conçue pour rapprocher les hommes. Pour les réunir « sous l'ombre d'un grand arbre au milieu des nations rassemblées ».

Peu à peu, les sièges étroits se remplissent sur les rangées disposées en demi-cercle autour d'une scène centrale, théâtre des événements : une estrade surmontée d'une table d'orateur et précédée, en contrebas, d'un pupitre. Ou faudrait-il dire plutôt : d'un autel ?

Un autel dressé pour célébrer les miracles et mirages de la langue française. Langue de la diplomatie et du droit. Langue de communication de quelque soixante pays répartis sur les cinq continents.

Un autel sur lequel notre récipiendaire, après avoir entendu le sien, fera le panégyrique, tantôt, d'un des représentants les plus glorieux de cette langue. Leurs pays respectifs, le Sénégal et le Luxembourg, étant considérés, par beaucoup, comme deux « perles de la francophonie ».

La salle est comble au bout d'une dizaine de minutes. Je jette un regard furtif sur l'arc-en-ciel des invités. Du côté luxembourgeois, tout le gratin du monde politique, économique et culturel, avec un échantillon, aujourd'hui plutôt trié sur le volet, de ce j'appelle volontiers le « club des deux cents » : plus ou moins les mêmes, dans des constellations variables, qu'on rencontre à toutes les manifestations officielles du pays...

Côté français, je repère furtivement Jean-Pierre Raffarin, ancien président du gouvernement, Jacques Delors, Thierry Breton, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Pascal Clément, le garde des Sceaux, Élisabeth Guigou, Louis Schweitzer, le PDG de Renault, Jacques Rigaud, grand ami du Luxembourg... et j'en passe. Je n'ai pas le regard panoramique des chroniqueurs mondains chevronnés.

Après tout, une réception à l'Académie des sciences morales et politiques n'est pas un événement mondain. Et puis, malgré son omniprésence dans les médias, Jean-Claude Juncker lui-même, je crois, n'aime pas trop les « mondanités ». Ni, en général, rien de ce qui est superficiel. Il a une profondeur d'esprit qu'on ne soupçonnerait pas forcément sous ses traits d'humeur acérés. Parfois, je devine dans son regard une nostalgie secrète des loisirs studieux que ne lui permettent pas ses innombrables fonctions actuelles : « Ce qui me manque le plus dans la vie politique », m'a-t-il dit un jour, « c'est le temps de lire et... d'écrire. » Le drame de ceux qui ont trop de talents !

Une simple chronique mondaine fausserait aussi l'esprit de l'événement et ne rendrait pas la véritable « atmosphère » de cette journée historique, où le premier Luxembourgeois a été jugé digne de porter l'habit vert et l'épée de l'Académie...

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il se trouvera en bonne compagnie. Il succèdera à l'illustre Léopold Sédar Senghor et prendra place à côté de célébrités comme le prince de Galles, le roi d'Espagne, Sa Sainteté le pape Benoît XVI, ci-devant cardinal Joseph Ratzinger. Et de gens moins huppés, mais non moins importants : Carl Friedrich von Weizsäcker, Václav Havel, Ismaïl Kadaré... Sans oublier parmi les éminents déjà disparus Churchill et Adenauer... Dans cette assemblée, forcément, on ne fait pas de distinction entre l'ici-bas et l'au-delà. C'est entre Immortels qu'on se parle, reste à savoir dans quelle langue. Mais notre Élu en connaît suffisamment pour ne pas déroger à notre réputation...

Jusqu'où peut-il encore aller, après avoir conquis la Coupole, mine de rien ? Pas trop loin d'ici, il y aurait encore une autre coupole, celle du Panthéon... Et pourquoi ne pas penser à son désormais confrère, le souverain pontife : lui seul détient, et a déjà exercé à plusieurs reprises, le pouvoir de sanctification... Du moment qu'on s'est déjà détaché de la simple condition humaine, il n'y aurait plus qu'un pas à faire ! Mais je n'ose pas poursuivre cette idée, peut-être blasphématoire. Et je ne crois pas non plus qu'elle ait jamais effleuré l'esprit de notre Premier Immortel.

Entrée en scène du héros du jour, selon le rite séculaire, digne d'être inscrit sur la future liste de sauvegarde du patrimoine immatériel...

Jean-Claude Juncker est conduit à la place d'honneur réservée à celles ou ceux dont le secrétaire perpétuel va faire le « discours d'installation », lequel, en l'occurrence, ne sera pas du tout aussi prosaïque que sa désignation pourrait le laisser entendre.

Calme, digne, recueilli, notre Premier ministre a le physique du rôle et... du moment, si j'ose dire. N'empêche que plus d'un se sera posé la question : « Pourquoi lui, qui n'a même pas sollicité cet honneur, alors qu'il y avait sans doute pas mal de prétendants à la succession de Léopold Sédar Senghor ? »

La réponse est donnée illico par le secrétaire perpétuel, Michel Albert, au début de son éloge : « [...] vous êtes Luxembourgeois, et le premier de vos compatriotes à siéger dans notre compagnie. »

Comme on pouvait s'y attendre, il retrace l'histoire « contrastée » entre le Grand-Duché et la « Grande Nation » à partir de l'annexion du Luxembourg par Louis XIV, de qui notre Grand-Duc descend en ligne directe. Il aurait pu remonter jusqu'au Moyen Âge où les Luxembourg entretenaient déjà de brillantissimes « alliances » avec la Cour de France...

Malgré cette histoire, souvent dictée par la loi du plus fort, les grand-ducaux ont préservé un attachement presque... romantique pour la France. Celle-ci a-t-elle été sensible à notre allégeance indéfectible ? Il faut bien le croire quand on nous le dit de si haut... D'ailleurs, cette cérémonie même en constitue la preuve tangible.

Mais peut-être aussi qu'un facteur psychologique a joué en faveur d'un Luxembourgeois : la sympathie naturelle qu'on éprouve pour le vaillant David en face de Goliath. Combien de fois ce réflexe a-t-il déterminé l'élection aux plus hautes fonctions d'un de nos compatriotes dans l'histoire de la construction européenne. Là aussi, depuis le Moyen Âge...

Michel Albert en apporte une nouvelle confirmation lorsqu'il analyse, avec beaucoup d'humour, les gènes luxembourgeois de celui qui s'est défini lui-même comme « un Européen *biologique* ». Comprenons cette épithète également dans le sens de « produit AOC, sans additifs ni colorants ». Jean-Claude Juncker est resté, au meilleur sens du terme, un homme du terroir. Une des raisons, sans doute, de ses fulgurants succès électoraux qui désespèrent ses adversaires politiques.



Mais encore : pourquoi lui, et non, par exemple, Joseph Bech, Pierre Werner, Gaston Thorn, Jacques Santer ? Ils auraient tous fait bonne figure à l'Académie des sciences morales et politiques. Et Jean-Claude Juncker a récolté dans une certaine mesure les fruits de leur travail de pionnier.

Simplement, il y a toujours quelque chose de mythique dans le charisme exceptionnel d'un homme. En ce qui concerne notre jeune Premier, ce pourrait être sa mère rebelle d'éternel étudiant contestataire, sa verve polémique d'ancien président des Jeunes chrétiens-sociaux qui perce toujours dans ses harangues musclées aux divers congrès du PCS. Son côté Rimbaud ?

Roland Barthes définissait Charly Gaul « le Rimbaud du Tour [de France] ». Jean-Claude Juncker n'est-il pas le « Rimbaud de la politique luxembourgeoise » ? Malgré toutes leurs différences, et sans être forcément très rimbaldiens, les deux hommes cultivaient une touchante amitié jusqu'à la disparition de notre regretté Charly en 2005. Dans l'imaginaire collectif luxembourgeois, leurs deux noms resteront gravés au tableau des héros mythiques de notre histoire nationale où figure, toujours en tête, Jean l'Aveugle, le baroudeur sans peur ni reproche de la bataille de Crécy... Mort pour la France, s'il vous plaît !

Michel Albert conclut son éloge de Jean-Claude Juncker par une formule empruntée à Leibniz, croyant déceler, à juste titre, « une harmonie préétablie entre ce lieu et votre personnalité ».

Je ne sais pas si monsieur le secrétaire perpétuel mesure toute la portée philosophique, voire théologique, de cette tournure. Sans même parler de ses possibles effets institutionnels. Elle supposerait en effet qu'en vertu de son omniscience et omnipotence, Dieu ait établi, depuis la nuit des temps, un parallélisme parfait, « un rapport mutuel réglé d'avance », entre l'évolution de l'Académie des sciences morales et sociales et le destin de Jean-Claude Juncker. Une telle hypothèse placerait l'événement d'aujourd'hui dans je ne sais quelle sphère céleste, ce qui n'irait pas sans quelque inquiétude pour l'esprit républicain.

Mais sait-on jamais ? Voilà encore une question dont il faudrait un jour débattre sous la Coupole en présence du plus haut conseiller théologique des Immortels, le décidément incontournable cardinal Joseph Ratzinger, Sa Sainteté Benoît XVI. Cela l'amuserait sûrement : malgré les apparences, et malgré ses très saintes fonctions, c'est un esprit fort malicieux.

Applaudissements longs et mérités après l'éloge tout aussi mérité de notre Premier ministre. Celui-ci sera-t-il à la hauteur de son futur statut d'Immortel ? Saura-t-il soulever autant d'enthousiasme que son panégyriste, orateur accompli, subtil, doté d'un humour tout en

finesse ? Il a mille fois prouvé ses talents oratoires. Mais aujourd'hui, il s'agit d'un exercice de style nouveau, devant un public qui n'est pas tout à fait celui qu'il affronte d'habitude.

Et puis, comme ses nombreux compatriotes présents, il n'a pas « bu le français avec le lait maternel », selon l'expression de Chateaubriand qu'il citera lui-même.

Reconnaissons que, sauf quelques privilégiés qui ont eu dans leur milieu ou leur entourage familial des accointances avec la langue de Molière, les Luxembourgeois ne sont pas *viscéralement* francophones. (Les meilleurs d'entre eux seraient encore plutôt francographes.) Selon les linguistes, le critère décisif de la parfaite maîtrise orale d'une langue, c'est l'aptitude à se mettre en colère, à proférer des jurons, à tempêter dans cette langue. La plupart d'entre nous échoueraient lamentablement à ce test...

Dieu merci, il ne s'agit pas de cela aujourd'hui. Ce qu'on attend de notre Premier ministre, c'est un éloge bien senti, bien étoffé, bien en phase surtout avec la personnalité chatoyante de son prédécesseur L.S. Senghor.

Avant de prendre la parole, Jean-Claude Juncker s'octroie quelques moments de recueillement. Il est serein. Il en a vu d'autres. Il s'approche d'un pas digne et mesuré de l'autel qui, du coup, se révèle... beaucoup trop bas pour des hommes d'aujourd'hui. J'ai quelques appréhensions en voyant la hauteur qui le sépare de son manuscrit. Orateur aguerri, il a toujours son public bien à l'œil : saura-t-il, au besoin, retrouver tel ou tel passage de son texte ?

Dès la première phrase, il capte l'attention de l'auditoire. Il réussit immédiatement à communiquer ses affinités avec le poète président du Sénégal. Malgré toutes leurs différences, ces deux hommes d'exception ont beaucoup de choses en commun.

La croyance en leur destin ? La certitude qu'il est possible de changer le monde. Le sentiment d'avoir une œuvre à accomplir, l'un en Afrique, l'autre en Europe.

La vocation de bâtir des ponts. Entre le Sénégal et la France. Entre Dakar et Luxembourg, qui entretiennent des relations amicales de coopération. Entre l'Afrique et l'Europe. L'Afrique que Senghor a voulu rendre à elle-même. L'Europe à laquelle Jean-Claude Juncker ne désespère pas de redonner sa fierté.

Aujourd'hui même, les deux hommes restent liés par un même combat. L.S. Senghor est considéré à juste titre comme le père spirituel de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée en 2005, à une quasi-unanimité à l'Unesco. Or c'est la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, brillamment menée

par Jean-Claude Juncker, qui a réussi à rallier tous les pays européens à cette convention. Et ce qui est le plus miraculeux : à faire parler l'Europe, d'une seule voix, avant le vote décisif...

Tout en effleurant ces thèmes politiques, Jean-Claude Juncker respecte scrupuleusement sa mission du jour, délicate et complexe : « Et puis de quel Senghor ferai-je l'éloge ? Du poète, de l' "homme devenu parole" ? Du "poète tombé en politique", comme il se définissait lui-même ? Du grand intellectuel noir, humaniste, érudit incollable sur les auteurs grecs et latins ? Du brillant académicien ? Du visionnaire politique en avance sur son siècle ? Du père fondateur de la francophonie institutionnelle ? Ou de l'Européen convaincu, penseur et protagoniste d'une culture universelle ? »

À la fin de son discours, de longs applaudissements trahissent l'adhésion sans réserve de la salle : « Longs applaudissements qui allaient au-delà des usages de courtoisie en vigueur sous la Coupole », comme l'écrira un journaliste parisien qu'on ne saurait soupçonner d'idolâtrie politique. Une fois de plus, magicien du verbe, Jean-Claude Juncker aura séduit son public.

Il dissipe en même temps les derniers doutes quant à ses sympathies politiques et culturelles envers la France. Comme les grands Européens luxembourgeois, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, il maintient simplement l'équilibre entre le monde germanique et le monde latin. Comment pourrait-il, autrement, jouer le rôle de « conseiller conjugal du couple franco-allemand » ?

Rien ne ressemble autant à une réception qu'une autre réception. Celle qui a suivi cette cérémonie historique fait exception à la règle. Tout le monde ressent que l'amitié franco-luxembourgeoise a franchi un nouveau palier. Notre fierté nationale aussi : nous venons de vivre un des très grands moments, comme une médaille olympique, une victoire au Tour de France, qui font vibrer le cœur des Luxembourgeois, réputés pourtant pour leur froideur nordique.

Savoir assister à une réception est un grand art. Il y a des gens qui réussissent à serrer des mains, à distribuer des compliments et des cartes de visite à gauche et à droite, l'œil toujours rivé sur le prochain convive à ne pas loucher... Mais ils s'éclipsent au bout d'un quart d'heure. D'autres se laissent accrocher, piéger ou... séduire. Ils sont généralement parmi les derniers à quitter les lieux. Mais ils font parfois des rencontres insoupçonnées, providentielles.

C'est le cas, souvent, dans des réceptions parisiennes, où on retrouve, ne fût-ce que par personne interposée, des Luxembourgeois qui s'illustrent dans une orbite multiculturelle en dehors de nos frontières. Sans que nous en prenions seulement conscience.

Ainsi, j'ai eu la chance de pouvoir m'entretenir avec l'épouse, artiste peintre connue et reconnue, d'un de mes anciens camarades d'université : musicien, intellectuel ouvert aux quatre vents de l'esprit, fils d'un romancier luxembourgeois d'expression française dont il n'est plus difficile de deviner le nom. Et ce que j'ignorais jusqu'à ce jour : traducteur en français d'un nombre déjà impressionnant de philosophes allemands : Adorno, Lichtenberg, Nietzsche, Heine, Kant et d'autres, dont la traduction est en préparation.

Il ne sera sans doute jamais reçu sous la Coupole. Mais il incarne une vocation spécifique de notre pays, reflétée par l'« esprit de Colpach » qui souffle aujourd'hui au palais Mazarin : la vocation d'être le trait d'union entre deux grandes cultures qui restent inséparables de notre identité nationale. En même temps, ce compatriote représente l'espèce rare, mais nullement en voie d'extinction, des Luxembourgeois qui brillent modestement à l'étranger. Et qui – Jean-Claude Juncker serait le premier à le reconnaître – comptent parmi les meilleurs ambassadeurs de notre pays.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Service information et presse

33, bd Roosevelt L-2450 Luxembourg Tél. (+352) 247-82181 Fax (+352) 47 02 85
E-mail: edition@sip.etat.lu www.gouvernement.lu